

**Partenariat Bordeaux Métropole/CMA NA 33  
Programme d'actions 2024**

**FICHE/ACTION 1**

**Répondre aux besoins immobiliers des entreprises artisanales  
sur le territoire de Bordeaux Métropole**

**Contexte :**

Le parcours immobilier des entreprises est complexe (acquisition, sortie de domicile, location à prix soutenable, ...) et les opérations immobilières à vocation artisanale ont du mal à trouver leur équilibre économique. Les actions menées depuis plusieurs années dans le cadre du partenariat entre Bordeaux Métropole et la CMA NA 33 ont démontré l'enjeu du maintien d'une offre immobilière artisanale dans un contexte de densification urbaine, de vieillissement du parc immobilier des zones d'activités et de délocalisation des entreprises artisanales en périphérie directe de la métropole.

**Objectifs :**

Bordeaux Métropole et la CMA NA 33 souhaitent poursuivre leur collaboration pour :

1. Accompagner les projets de création et de requalification d'espaces économiques à vocation artisanale portés par la Métropole, tant sur le volet opérationnel que sur la phase commercialisation.
2. Accompagner la pré-requalification du secteur Bouthier- Cousteau sur la rive droite de Bordeaux.
3. Etudier les conditions de création de pépinières nouvelles pépinières artisanales et d'hôtels d'entreprises.

**Actions prévues**

- **Accompagner les projets de création et de requalification d'espaces économiques à vocation artisanale portés par la Métropole, tant sur le volet opérationnel que sur la phase commercialisation**

La CMA NA 33 poursuivra sa mission de conseil auprès de Bordeaux Métropole dans le suivi opérationnel des projets immobiliers à vocation « artisanat ».

A la demande notamment des services de la Métropole, des pôles territoriaux et des communes, la Chambre interviendra :

- En amont des projets pour partager son expertise sur les pratiques artisanales ;
- En phase de commercialisation, pour communiquer sur la disponibilité des locaux artisanaux de manière ciblée auprès des entreprises artisanales, par des publications sur les réseaux sociaux, le site internet de la CMA et en faisant le lien entre les demandes recensées en interne.

Poursuivant un travail qui s'inscrit sur le long terme, elle participera au suivi de plusieurs projets d'échelle métropolitaine :

- Artigues-près-Bordeaux – Ancien site TDF
- Carbon Blanc – ZA La Mouline
- Cenon - secteur Pelletan
- St Médard-en-Jalles – Parc d'activités de Berlincan

➤ **Accompagner la pré-qualification du secteur Bouthier-Cousteau à la Bastide**

Le secteur Bouthier Cousteau, situé à Bordeaux, est un secteur en pleine mutation. Ce site accueille de nombreuses activités artisanales qui permettent notamment de maintenir un service de proximité à la population (automobile, réparation...). Cependant, ces activités sont difficilement relocalisables dans un tissu urbain dense.

C'est pourquoi, en 2023, Bordeaux Métropole a sollicité la CMA NA 33 afin d'identifier les enjeux des activités présentes sur ce secteur et de les accompagner dans la mutation de la zone économique pour les maintenir sur le territoire.

En 2024, il est proposé de compléter ce travail en réalisant des entretiens directs avec dix chefs d'entreprises pour identifier précisément leur activité, comprendre leurs besoins et contraintes de fonctionnement en cas de délocalisation (flux entrées/sorties, volumes de surfaces utilisés, critères techniques, stationnement, capacités financières, compatibilité avec de l'occupation temporaire...). Il s'agit également d'analyser la compatibilité de ces activités dans leur environnement (mixité horizontale/verticale, nuisances éventuelles, conflits d'usages... Des solutions d'occupation temporaire pourront aussi être recherchées pour certaines entreprises dans les périodes de transition. Aussi, ces entretiens permettront de préparer la relocalisation des entreprises et la programmation des locaux.

➤ **Etudier la faisabilité pour la création de pépinières artisanales et d'hôtels d'entreprises**

**Phase 1 : Etat des lieux**

Le nombre d'entreprises artisanales créées sur Bordeaux Métropole augmente continuellement. Pour autant beaucoup ont des difficultés à exercer leur activité professionnelle dans un local dédié et adapté. Cela impacte le bon exercice de leur métier et la pérennité de leur projet.

A/ Définition des cibles :

A partir de l'étude menée par la Chambre sur les besoins et projets immobiliers des entreprises artisanales de Bordeaux Métropole en 2023, une caractérisation des cibles intéressées par une pépinière ou un hôtel d'entreprises sera effectuée. Cela permettra de :

- déterminer les activités qui sont les plus demandeuses d'accompagnement, cela permettra ensuite de s'inspirer pour donner une vocation au projet ;
- estimer un nombre d'entreprises potentiellement intéressées ;
- s'intéresser aux parcours immobiliers des chefs d'entreprises : création, développement, maturité.

- **B/ Définition des « produits » et recensement sur Bordeaux Métropole**

Une cartographie recensant les lieux de type pépinière d'entreprises artisanales et hôtels d'entreprises artisanales sera réalisée à l'échelle de la Métropole. Elle sera alimentée tout au long du projet et permettra de constituer un socle pour la réalisation du benchmark (phase 3)..

A prendre en compte : fonctionnement, financements privés/publics, gestion des bâtiments, organisation & ressources humaines (animation, suivi du bâtiment...), modalités d'accompagnement...

#### C/ Animation du projet

2 ateliers collectifs seront organisés pour appréhender de manière plus fine :

- Les pratiques actuelles et les besoins des entreprises
- La connaissance du territoire en repérant des lieux potentiels et en comprenant l'écosystème des acteurs

### **Phase 2 : Recensement de locaux disponibles**

La deuxième phase d'étude a pour objectif d'identifier l'offre disponible en locaux publics et privés pouvant potentiellement accueillir une pépinière ou un hôtel d'entreprises. L'identification s'effectuera à partir :

- Des besoins précédemment définis,
- D'échanges avec les équipes de Bordeaux Métropole,
- Des visites de terrain,
- Des résultats d'études existantes.

## **FICHE/ACTION 2**

### **Accompagner la transmission / reprise des entreprises artisanales sur le territoire de Bordeaux Métropole**

#### **Contexte :**

Près de 20% des entreprises artisanales ont un gérant âgé de 55 ans et plus, soit près de 4 200 chefs d'entreprises employant quelque 8 000 salariés. L'enjeu de la transmission / reprise de ces entreprises est d'autant plus marqué sur le territoire de Bordeaux Métropole qu'il touche principalement les entreprises les plus structurées, anciennes et avec le plus de salariés.

Des critères stratégiques ont été définis par Bordeaux Métropole pour les différents secteurs (plus de 5 salariés, savoir-faire, localisation géographique) pour lancer une campagne de sensibilisation/accompagnement auprès des artisans identifiés.

En 2022 et 2023, l'ensemble des entreprises concernées par la problématique de la transmission ont été contactées par la CMA NA 33.

Parallèlement, les modes de fonctionnement des entreprises ont fortement évolué ces dernières années, et de nouveaux profils de porteurs de projet sont apparus (reconversion professionnelle, capacités d'investissement plus importantes, formation plus complète). Ces porteurs de projet se destinent le plus souvent à la création de leur propre entité, créant ainsi leur propre emploi, et la reprise est rarement envisagée.

Il est donc nécessaire d'accompagner ces nouveaux entrepreneurs, de les sensibiliser aux intérêts de la reprise d'entreprise et de les orienter vers la mise en place des outils adaptés.

### **Objectifs :**

Pour les cédants :

- Continuer à sensibiliser les entreprises artisanales stratégiques aux enjeux de la transmission : accompagnements individuels, ateliers collectifs... tout en élargissant les critères stratégiques des entreprises à accompagner ;

Pour les repreneurs :

- Faire connaître les opportunités de reprise d'entreprises artisanales en utilisant différents moyens de communication ;
- Mise en place d'une action de valorisation de la reprise d'entreprise vers de nouvelles cibles de repreneurs.
- Identifier des repreneurs potentiels.

### **Description de l'action :**

- Organisation de trois ateliers (présentiel ou distanciel) sur des thématiques en lien avec la transmission d'entreprise (aspects juridiques, organisationnels, comptables, sociaux, etc.)
- Accompagnement individuel de 30 entreprises sur la transmission.
- Communication orientée vers les métiers « rares » avec une campagne téléphonique et mail. Toutes les activités de l'artisanat pourront bénéficier de l'accompagnement proposé.
- Suivi réalisé auprès des entreprises accompagnées en 2023 et les années précédentes (si l'activité n'a pas été cédée) afin de connaître l'état d'avancement du projet de cession et pouvoir le cas échéant les accompagner à nouveau.
- Réalisation d'une opération de communication et de valorisation auprès des entreprises en phase de transmission : visites d'entreprises, mises en lumière, ...
- Création d'un livre blanc numérique « Bien préparer ma transmission d'entreprise » afin de permettre aux chefs d'entreprises artisanales d'anticiper au mieux leur transmission, se pose les bonnes questions, identifier les étapes clés de la démarche...
- Organisation d'un « speed-meeting » entre cédants et repreneurs, en associant également les partenaires incontournables de la transmission/reprise (URSSAF, experts-comptables, notaires, Conseil Régional NA, ...).

## **FICHE/ACTION 3**

### **Accélérer la transition écologique des entreprises artisanales et commerciales**

#### **Contexte :**

L'artisanat est engagé comme les autres secteurs économiques dans une démarche de transition écologique qui suppose une mutation importante de ses objectifs et de ses modes de fonctionnement. Perçue comme une nécessité et parfois comme une contrainte, cette mutation vers des pratiques écologiquement plus vertueuses doit être accompagnée. Les entreprises artisanales ont en effet besoin d'informations fiables, précises et adaptées à leur situation. Elles doivent aussi être accompagnées pour évaluer les impacts financiers générés par leurs nouvelles pratiques et leurs investissements sur leur équilibre économique.

Ces nouvelles pratiques sont également susceptibles d'avoir des impacts positifs sur la rentabilité d'une entreprise : économie circulaire (lutte contre le gaspillage alimentaire, écoconception, économie de la fonctionnalité, allongement de la durée d'usage, ...), mobilité (coût de l'énergie, du déplacement, problématique du stationnement, ...), etc.

L'artisanat, acteur économique de proximité, doit continuer à être intégré dans ces démarches et la CMA NA 33 doit poursuivre ses accompagnements auprès des activités artisanales dans la direction de la transition écologique.

### **Objectif :**

- Diffuser les bonnes pratiques environnementales auprès des entreprises artisanales via notamment la mise en place d'un Guide de l'artisan Ecoresponsable.

### **Actions prévues**

#### ➤ **Mise en place d'un guide de l'artisan écoresponsable**

Ce guide aura pour objectif de recenser les bonnes pratiques des entreprises artisanales ainsi que les initiatives et solutions présentes sur le territoire. Il a vocation à devenir un outil à destination des artisans métropolitains dans leur démarche de changement de pratique et de transition écologique (ZDZG, gaspillage alimentaire, réparation, mobilité...) adaptées à leur activité.

Il sera diffusé en format numérique aux entreprises et mis à disposition sur le site Entreprendre de Bordeaux Métropole et sur celui de la CMA NA 33. Une livret papier pourra être réalisée en 2025 pour permettre la remise directe aux entreprises.

#### ➤ **Benchmark Ecosystème du réemploi et de la réparation**

Depuis la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire de février 2020, les collectivités locales ont de nouveaux impératifs. Elles peuvent accompagner ou être à l'initiative d'actions favorisant le réemploi, le recyclage des déchets, ...

Parallèlement, le territoire métropolitain recense de nombreuses activités artisanales œuvrant pour limiter le gaspillage, notamment par la réparation d'objets et d'équipements de la personne et de la maison.

L'objectif de l'étude est de caractériser la filière de la réparation et du réemploi dans les activités artisanales sur Bordeaux Métropole.

#### **Phase 1 : Recensement des activités artisanales concernées par le réemploi**

- Recenser les activités concernées par le réemploi, la réutilisation, la réduction du gaspillage.
- Générer une vue synthétique des marques et des labels existants (Répar'acteur, Quali-repar...).
- Réaliser 8 entretiens avec des professionnels du réemploi, de la réparation.

#### **Phase 2 : Recensement de l'offre : sites, plateformes, projets, ...**

Le Village du réemploi, les plateformes de recyclage, les déchetteries, les friperies... sont autant de lieux qui portent les nouvelles tendances permettant de donner une seconde vie à de multiples objets. L'idée est de recenser les apporteurs de solutions qui proposent des alternatives aux professionnels dans leurs pratiques quotidiennes.

## FICHE/ACTION 4

### Valorisation et promotion des savoir-faire artisanaux

#### **Contexte :**

La conjoncture économique de ces dernières années a fragilisé les entreprises artisanales. En effet, les crises successives (gilets jaunes, crise sanitaire, crise ukrainienne, crise énergétique et crise sociale, inflation) ont eu de nombreuses conséquences et en particulier la baisse des flux dans les commerces et la contraction de la consommation.

Aussi, l'objectif est de redonner de la visibilité au tissu artisanal de proximité et d'inciter les habitants à fréquenter davantage leurs artisans de proximité.

Pour cela, il est prévu d'organiser une deuxième édition du concours photos « Regards sur l'artisanat » ouvert à tous les artisans et qui vise à :

- Accompagner les entreprises dans la reconquête de leur attractivité ;
- Animer le réseau des commerces et artisans de proximité ;
- Faire entrer les clients dans les ateliers et les boutiques ;
- Casser les clichés sur l'artisanat ;
- Mettre en valeur les savoir-faire des artisans du territoire.

L'objectif principal du concours est de reconnecter l'artisanat avec son territoire. Pour sa première édition en 2023, cette opération s'est inscrite dans la démarche de soutien à l'économie de proximité initiée par la CMA NA 33 dans le cadre du label « Vivons local, vivons artisanal ». 37 candidatures ont été reçues et 9 lauréats ont été sélectionnés sur l'édition 2023.

Il est proposé sur 2024 de renouveler cette opération.

#### **Description de l'action :**

##### **Action 1 : Organisation du concours photo « Regards sur l'artisanat » ouvert à toutes les entreprises artisanales**

- Déploiement de la campagne de communication grand public de l'édition 2023
- Lancement de l'édition 2024 sur le deuxième semestre

##### **Action 2 : Benchmark des opérations de valorisation et promotion de l'artisanat**

La Métropole souhaite valoriser les entreprises artisanales et les activités de proximité, dans un objectif de consommation plus locale et responsable. Le concours photo est une première expérimentation sur ce sujet, et il paraît intéressant en parallèle d'identifier d'autres expériences menées au niveau national, afin de relever les bonnes pratiques et les éléments différenciants et de pouvoir s'en inspirer par la suite.

Ce recensement étudiera un minimum de cinq opérations.

## FICHE/ACTION 5

### Identifier, comprendre et accompagner les nouveaux profils d'artisans

#### **Contexte :**

La crise sanitaire a amplifié l'émergence de nouveaux profils d'artisans issus d'une reconversion professionnelle dans les métiers de l'artisanat et du « faire ». Les métiers manuels représentent aujourd'hui un domaine qui allie à la fois loisir et travail et qui permet un changement de vie radical et de relancer sa carrière professionnelle.

La plupart de ces nouveaux artisans se sont installés en micro-entreprise et ont des problématiques spécifiques en termes d'hébergement de leur activité. Beaucoup exercent à leur domicile, mais pas tous. Et pour répondre à leurs besoins, de « nouveaux » concepts de type fablab, atelier ou boutique partagé ainsi que de nouvelles manières de travailler ont émergé depuis quelques années.

#### **Objectifs :**

Améliorer notre connaissance des nouveaux profils d'artisans :

- Identifier les profils en reconversion qui cherchent à valoriser les métiers anciens et manuels
- Mettre en avant différents parcours de reconversion et valoriser les reconversions remarquables
- Identifier et mesurer l'éclatement des fonctions dans l'artisanat

#### **Description de l'action :**

##### **Action 1 : Identifier les profils en reconversion qui cherchent à valoriser les métiers anciens et manuels**

Depuis la crise sanitaire, le nombre d'artisans en reconversion est en évolution. Cette nouvelle génération a la volonté de « dépolssiérer » l'image de l'artisanat et de valoriser les métiers anciens et manuels. La connaissance de ce public et du processus de reconversion suivi est insuffisant.

L'objectif est d'interroger les jeunes entreprises artisanales de la Métropole (moins de 3 ans d'activité, immatriculées après le 1<sup>er</sup> confinement lié à la crise Covid) en questionnant plusieurs items tels que le processus de reconversion, la santé économique de leur entreprise et leurs perspectives de développement ainsi que leurs éventuels besoins en formation ou en accompagnement.

Des entretiens qualitatifs seront ensuite réalisés auprès d'une dizaine d'entreprises récemment reconverties. Ces entretiens permettront d'approfondir certaines informations comme la situation personnelle, le niveau de revenus, la situation sociale, patri/matrimoniale et d'aller plus loin dans la connaissance du parcours suivi pour se reconvertir et de la manière d'exercer (traditionnelle, utilisation de nouvelles technologies...).

Ces entretiens pourront donner lieu à une présentation de ces entreprises sur des supports de communication de la Chambre de Métiers.

Ces entretiens seront complétés par des échanges avec des organismes qui accompagnent les personnes en reconversion vers les métiers de l'Artisanat (Atelier Primitif, la Planche, LFV).

## Action 2 : Mettre en avant les différents parcours de reconversion et valoriser les reconversions remarquables

La CMA NA 33 rédigera une série de 5 portraits d'artisans récemment reconvertis. Ces portraits s'attacheront à présenter leur parcours de reconversion, et à mettre en avant les réussites, les échecs, les erreurs et les points de vigilance pour réussir sa reconversion professionnelle. Ces portraits seront partagés sur les différents supports de communication de la Chambre. La Métropole pourra partager ces supports sur ses propres canaux de diffusion.

## Action 3 : Identifier et mesurer l'éclatement des fonctions dans l'artisanat

La Chambre de Métiers s'est pendant plusieurs années intéressée aux locaux professionnels des artisans, ce qui n'a pas favorisé sa connaissance des artisans immatriculés sous le régime de la micro-entreprise. Or, ces entreprises représentent une part non négligeable de la croissance annuelle du nombre d'artisans. De plus, les différentes enquêtes sur l'immobilier artisanal réalisées par la CMA NA 33 pose l'hypothèse d'un éclatement des fonctions, voire même d'une fragmentation d'une même fonction : recours à un fablab, location d'une vitrine...

Il convient donc de caractériser les pratiques de fonctionnement et de mutualisation des solutions immobilières et d'identifier le type de structures qu'ils sollicitent pour pouvoir fonctionner sans locaux dédiés.

La question de l'éclatement des fonctions sera étudiée sous le prisme de la micro-entreprise. Les entreprises sous le régime de la micro sont généralement des entreprises qui démarrent sans locaux dédiés à l'activité.

### **Objectifs :**

- Mesurer l'éclatement des fonctions immobilières pour les artisans avec ou sans locaux dédiés à l'activité
- Rencontrer les structures qui proposent cet éclatement des fonctions.

La Chambre interrogera l'ensemble des micro-entreprises artisanales de la Métropole sur leurs modes de fonctionnement.

En parallèle, elle contactera un ensemble de structures qui permettent l'éclatement des fonctions.

Ces échanges permettront d'identifier l'offre proposée aux professionnels artisans et de compléter l'évaluation de la complémentarité des offres proposées par la CMA NA 33 et par Bordeaux Métropole.



## FICHE/ACTION 6

### Favoriser l'artisanat à vélo

#### **Contexte :**

L'étude réalisée en 2023 par la CMA NA 33 a permis de mettre en évidence plusieurs axes d'amélioration pour impulser et développer la pratique du vélo par les artisans métropolitains.

Tout d'abord, l'étude a fait ressortir des besoins en équipement et de sécurité. Ces besoins comprennent la demande de marquage bicycode et de locaux de stockage sécurisés. Cette étude a par ailleurs révélé que 95% de ces artisans n'ont pas souscrit d'assurance spécifique pour leur vélo professionnel, les exposant à un risque financier en cas de vol.

Par ailleurs, plusieurs freins à l'utilisation professionnelle du vélo sont régulièrement évoqués par les artisans : infrastructures jugées inadaptées, contre-sens cyclables ne permettent pas toujours le passage d'un véhicule motorisé et d'un vélo-cargo voire d'un simple vélo, problèmes de conduite dangereuse des voitures, mode de conduite des vélos eux-mêmes... Ces difficultés sont identifiées par les artisans comme autant d'obstacles à leur utilisation du vélo au quotidien.

#### **Objectifs :**

- Organiser un forum pour présenter les différentes solutions de mobilité
- Organiser deux ateliers avec les Boîtes à vélo

#### **Description de l'action :**

##### **Action 1 : Organiser un forum pour présenter les différentes solutions de mobilité**

L'étude réalisée en 2023 a détecté un besoin pour de nombreux artisans de bénéficier d'un retour d'expérience ou d'informations complémentaires pour adopter un mode de déplacement plus vertueux. Il est ainsi proposé d'organiser un forum auquel seront conviés les artisans et différents apporteurs de solution : artisans à vélo, collectifs, assureurs, spécialistes...

Les principales cibles de ce forum sont les artisans qui envisagent de basculer vers une mobilité douce et ceux qui exercent déjà à vélo. Les objectifs sont multiples : faire rencontrer aux entreprises artisanales de la Métropole avec des apporteurs de solution locaux et favoriser les échanges inter-entreprises sur les questions de déplacements et de livraisons décarbonnées.

Ce forum pourra se greffer sur un autre événement organisé par la Métropole ou l'un de ses partenaires autour de la thématique des mobilités douces ou de l'entrepreneuriat à vélo.

##### **Action 2 : Organiser deux ateliers avec les Boîtes à vélo**

De nombreux artisans ont exprimé le besoin de bénéficier de conseils, d'un retour d'expérience ou d'information sur les assurances avant d'engager une transition vers l'artisanat à vélo. Les Boîtes à vélo sont une association dont la mission est de favoriser l'entrepreneuriat à vélo en France et qui possède une antenne à Bordeaux. En 2024, la CMA NA 33 poursuivra sa collaboration avec l'association des Boîtes à Vélo et organisera deux ateliers pour les artisans qui envisagent une transition vers la mobilité à vélo. Les thématiques des ateliers pourront concerner la sécurité du matériel, les assurances spécifiques, le choix du vélo et du vélo/cargo ou triporteur, des retours d'expérience...